

**COMMUNE DE VALFF
140A RUE PRINCIPALE
67210 – VALFF**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023
Sous la Présidence de Monsieur le Maire – Germain LUTZ**

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en fonction : 15

Membres présents : Monsieur Laurent COLOMBO – Monsieur Bernard FRINDEL – Madame Audrey HATTERER-NOURRY - Monsieur Bernard HIRTZ – Madame Patricia JACOB - Madame Denise LUTZ-ROHMER - Monsieur Germain LUTZ - Monsieur Christophe PETER – Monsieur Denis ROSFELDER - Madame Monique ROSFELDER – Madame Patricia TÊTU - Madame Emmanuelle VAN DER GIESSEN – Monsieur Séraphin VOEGEL - Madame Valérie WEHREL

Membres excusés absents : Monsieur Jean-Pierre VOEGEL

Secrétaire de séance : Mme Carole BEN GANDIL

M. le Maire, Germain LUTZ, ouvre la séance à 20 h 15 en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

POINT N° 01

Approbation du PV de la séance du 12 et du 22 juin 2023

Les PV ne soulevant aucune remarque, sont **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

POINT N° 02

Rapport annuel SMICTOM 2022

VU le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

VU l'article 1^{er} du décret n° 2000-404 stipulant que le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel qu'il aura reçu

VU le rapport annuel 2022 transmis par le SMICTOM D'ALSACE CENTRALE de SELESTAT

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire
Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM D'ALSACE CENTRALE de SELESTAT.

PREND NOTE que le présent rapport est mis à la disposition des conseillers.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N° 03

Rapport annuel 2022 du Syndicat Mixte EHN-ANDLAU-SCHEER

Le syndicat mixte a été créé le 26 mars 2001. Il regroupe 52 Communes situées sur les versants de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer et concerne 103 623 habitants.

Les contributions des collectivités membres sont déterminées selon la clé de répartition suivante :

50 % du linéaire cours d'eau, 25 % de la population et 25 % de la superficie des bans communaux.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire

L'entretien consiste en :

- La gestion sélective de la végétation des berges
- La diversification des écoulements et stabilisation des Berges
- La gestion des embâcles
- Le fauchage mécanique et manuel
- Le montant moyen des cotisations s'élève à 2,80 € par habitant

Le Conseil Municipal

PREND ACTE du rapport 2022 du syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau.

PREND NOTE que le présent rapport est mis à la disposition des conseillers.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

POINT N° 04

Convention portant mise à disposition d'un terrain

Après un accord de principe donné fin 2022 pour une mise à disposition d'un terrain situé au Lieu-dit Auswendig Rietherfeld (Oberholtz).

La Société ATC France de MALAKOFF (Haut de Seine 92) nous sollicite pour souscrire une convention portant sur un terrain cadastré Section 50 Parcelle 23 (11,5 ares) d'une surface de 70 m² afin d'y installer une antenne téléphonique.

La convention est conclue pour une durée de 12 ans à compter de sa date de prise d'effet avec une redevance annuelle de 2 200,00 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N°05

Attribution des marchés Voirie, Rue du Château

Cette opération comporte 2 lots comme suit :

LOT 01 : Voirie

LOT 02 : Réseaux secs (E.P., téléphone, gaz, fibre)

Le maître d'ouvrage, LBSH Ingénierie maître d'œuvre a vérifié la conformité des offres.

Les entreprises ayant remis une offre sont les suivantes :

LOT 01 Voirie

GCM SAS de Bouxwiller	404 245,00 € HT
COLAS France SAS d'Ostwald	414 526,40 € HT
EUROVIA Alsace Lorraine de Rosheim	348 413,20 € HT

LOT 02 Réseaux Secs

SPIE de Sélestat	129 105,00 € HT
BILD-SCHEER de Hoenheim	91 330,20 € HT
PONTIGGIA SAS de Horbourg-Wihr	71 824,30 € HT
SOBECA SAS de Imbsheim	96 730,20 € HT
SOGECA SARL de Herrlisheim	87 545,80 € HT
EIFFAGE ENERGIE d'Ostwald	106 913,21 € HT

Après l'exposé des offres et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

ADOPTE les marchés de travaux à l'Entreprise la mieux disant :

LOT 01 Voirie :

Entreprise EUROVIA Alsace Lorraine de Rosheim (67) pour la somme de 348 413,20 € HT soit 418 095,84 € TTC

LOT 02 : Réseaux secs :

Entreprise PONTIGGIA SAS de Horbourg-Wihr (68) pour la somme de 71 824,30 € HT soit 86 189,16 € TTC

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget 2023.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N°06

Validation de l'escalier de la Mairie

Le coordinateur en matière de protection et de sécurité a demandé un contrôle de l'escalier car il ne lui paraissait pas en sécurité pour un E.R.P.

2 entreprises spécialisées en escalier sont venues analyser les 2 volées d'escalier. La conclusion est la suivante :

- du rdc au 1^{er} étage, l'escalier est conforme
- l'escalier qui va de l'étage aux combles n'est plus dans aux normes (hauteur de la balustrade) et risque de s'affaisser à tout moment. Une demande de devis pour reprendre l'escalier du palier à l'étage vers les combles a été faites.
(Hauteur des garde-corps entre 1 m et 1.10 m par rapport au plancher)

Le devis de l'entreprise qui a le marché menuiserie (ECK et Fils d'Obernai) est de :
19 337,00 € HT soit 23 204,40 € TTC

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N°07

Entretien du chemin le long de la Kirneck

Vu le mauvais état du Chemin le long de la Kirneck entre la Rue des Forgerons et la Route de Westhouse, un devis a été demandé à la Sablière Helmbacher pour faire la remise en état.

Les travaux comprennent la scarification du chemin, le rechargement en concassé 0,14mm, le nivellement et le compactage.

Le transport et le concassé sont gratuits (90 tonnes).

Le coût de cet entretien est de 396,00 € HT soit 475,20 € TTC.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N°08

Acquisition de vitrines tradition 2 Battants

Remplacement des 2 vitrines à la mairie, initialement posées sur le mur.

Vitrines avec 2 poteaux et inscription « informations », coloris gris.

Dimensions : 1m05 x 1m40 soit 1 444,87 € HT

Coût total des 2 vitrines avec pose, 2 889,74 € HT soit 3 467,69 € TTC.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N°09

Rapport des Commissions : Urbanisme

Certificat d'urbanisme

➔ Demande déposée par SCP Martial et Simon FEURER 2 rue de la Montagne à OBERNAI (67210) pour le compte de BAZIRE Jean-Pierre 71 Impasse des Acacias à VALFF (67210)
CU 067 504 23 R0009

➔ Demande déposée par Maître Benjamin PARMENTIER 5 A rue Finkwiller à EPFIG (67680) pour un terrain Rue Rietherfeld à VALFF (67210), Section 14 Parcelle 605

CU 067 504 23 R0010

➔ Demande déposée par Maître Laurent WEHRLE 2 rue du Relais Postal à BENFELD (67230) pour un terrain 260 Rue Basse à VALFF (67210), Section 01 Parcelle 91

CU 067 504 23 R0011

➔ Demande déposée par SCP Chantal REISACHER-DECKERT et Anne-Catherine PRUDHON-REBISCHUNG 7 avenue Docteur Houllion à SELESTAT (67600) pour un terrain 131 rue Principale à VALFF (67210), Section 04 Parcelle 37

CU 067 504 23 R0012

➔ Demande déposée par SCP PRUVOSTZINI-LUTTERFELTZ 21 rue de la Commanderie à MOLSHEIM (67120) pour un terrain lieudit Rue Principale à VALFF (67210), Section 04 Parcelle 354

CU 067 504 23 R0013

➔ Demande déposée par SCP Martial et Simon FEURER 2 rue de la Montagne à OBERNAI (67210) pour le compte de Mme FOLSCHE 86 rue du Moulin à VALFF (67210), Section 05 Parcelle 291

CU 067 504 23 R0014

➔ Demande déposée par Maître Martial FEURER 2 rue de la Montagne à OBERNAI (67210) pour le compte de DORNINGER 41 Impasse des Lilas à VALFF (67210)

CU 067 504 23 R0015

➔ Demande déposée par RUSTENHOLZ-TRENS 1 rue de la Scierie CS 40047 à ERSTEIN (67150) pour le compte de SCHAETZEL 8 rue Haute à VALFF (67210)

CU 067 504 23 R0016

➔ Demande déposée par HIRTZ Alain 36 Quartier Central à STOTZHEIM (67140) pour un terrain situé au 29 rue Haute à VALFF (67210), Section 06 Parcelle 245

CU 067 504 23 R0017

➔ Demande déposée par Maître Benjamin PARMENTIER 5 A rue Finkwiller à EPFIG (67680) pour un terrain Rue Large à VALFF (67210), Section 52 Parcelles 336, 339 et 341

CU 067 504 23 R0018

➔ Demande déposée par FOESSER Nadine 185 rue Principale à VALFF (67210) pour un terrain situé au 185 rue Principale à VALFF (67210), Section 03 Parcelles 10, 17 et 9

CU 067 504 23 R0019

Déclaration préalable

➔ Demande déposée par FAEHN-SCHNEIDER Sandra 3 rue de la Source à VALFF (67210) pour la pose d'une pergola à lames orientables, Section 14 Parcelle 518

DP 067 504 23 R0021

➔ Demande déposée par MEYER Nicolas 78C rue du Moulin à VALFF (67210) pour la pose d'une clôture et installation d'un abri de jardin, Section 05 Parcelle 427

DP 067 504 23 R0022

➔ Demande déposée par OERTHEL Benjamin 2 impasse des Vergers à VALFF (67210) pour des travaux de rénovation, Section 06 Parcelle 320
DP 067 504 23 R0023

➔ Demande déposée par BAZIRE Christophe 75B rue du Château à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine bois semi-enterrée démontable, Section 05 Parcelle 413
DP 067 504 23 R0024

➔ Demande déposée par IVAN Jenifer 28 A rue Haute à VALFF (67210) pour l'installation de 8 panneaux photovoltaïques en sur imposition de la toiture du gîte, Section 05 Parcelle 230
DP 067 504 23 R0025

➔ Demande déposée par MULLER Christophe 28 rue Haute à VALFF (67210) pour l'installation de 8 panneaux photovoltaïques en sur imposition de la toiture de la maison, Section 05 Parcelle 230
DP 067 504 23 R0026

➔ Demande déposée par TÊTU Philippe 8 rue du Vignoble à VALFF (67210) pour la construction d'un abri bois dans le jardin avec couverture tuile mono pente, Section 08 Parcelles 177 - 224
DP 067 504 23 R0027

Permis de construire

➔ Demande déposée par CHAINTREUIL Françoise et CIRE Jérôme 273 rue Basse à VALFF (67210) pour la rénovation de la maison et changement de clôture démolitions partielles, Section 02 Parcelle 33
PC 067 504 23 R0008

POINT N°10

Communications

▶ La Commission permanente du Conseil Régional Grand-Est a accordé le 26 mai 2023 une aide pour la rénovation énergétique de la Mairie pour un montant de 41 240,80 €.

▶ La remise d'un chèque de 6 000,00 € a eu lieu le 10 août 2023 par les Foulées Valff'oises à la famille d'un enfant atteint de myopathie.

▶ Prolongement du contrat d'Anne-Claire KIENZLER, secrétaire de mairie, du 01 août au 31 janvier 2024.

▶ Le Gaz de BARR verse à la Commune de VALFF une redevance d'occupation du domaine public de 643,00 € et une redevance de concession de 1 440,00 € sur l'exercice 2022 soit au total 2 083,00 €.

▶ La Cour de Séraphin (Mme et M. François RABIER) au 138 rue Principale à VALFF reprend une activité de chambre d'hôtes (capacité maximale de 4 personnes).

- ▶ Exposition avicole à la salle polyvalente, le week-end du 16 et 17 septembre 2023 avec soirée Tartes Flambées le samedi et paëlla le dimanche.
- ▶ Bourse puériculture le dimanche 08 octobre 2023 et Soirée halloween le Mardi 31 octobre 2023 à la salle polyvalente organisées par les Kids Valff'oies.
- ▶ La Chorale Sainte Cécile reconduit la formule repas à commander en lieu et place de la Fête des Récoltes le dimanche 22 octobre 2023. Les repas sont à récupérer au Restaurant « Du Tilleul », au menu Rosbeef ou Couscous.
- ▶ 2^{ème} Marché de Noël, le week-end du 25 et 26 Novembre 2023 organisé par le FC VALFF, priorité sera donnée aux exposants et associations du village.
- ▶ Battues de chasse (Association Chasse du Piémont, MEYER Alain) Lot 3, les 26 novembre et 26 décembre 2023 et le 14 janvier 2024.
- ▶ Des nuisances olfactives ont été signalées du fait de la Station de Méthanisation.
- ▶ La fin du chantier de la Mairie a été repoussée à mi-novembre 2023.
- ▶ M. le Maire expose aux conseillers le rapport de la Brigade Verte.
- ▶ Portes ouvertes à la Ferme du Kapelfeld le dimanche 24 septembre 2023.
- ▶ 2 devis ont été proposés pour le remplacement du portail au 180 rue Principale à VALFF. La Féerronnerie d'Alex a été retenue, pour un devis s'élevant à 870,00 € TTC. Adopté à l'unanimité.
- ▶ Faisant suite à la délibération du 22.06.2023, le Procès-Verbal de location de la chasse communale a été affiché en date du 05.09.2023.
- ▶ M. Laurent COLOMBO, conseiller municipal demande la parole pour exposer divers points :
 - **Base de données LEI :**
 Pour information aux opérateurs de tourisme, associations et commission Tourisme. La base de données LEI est la source commune d'information des événements, associations, professionnels et hébergeurs de tourisme. Elle existe depuis 1998. Elle est gérée par la CEA.
 Ses données sont consultables directement par les Offices de Tourisme (OT), ou peuvent être mises en ligne sur les sites internet, à la demande, sans besoin de connaissances techniques.
 Elles sont libres de droit. Actuellement, près de 250 sites internet utilisent cette base de données. Voir par exemple : visit.alsace, alsace-destination-tourisme.com, Tripadvisor, entre autres.
 Dans le cadre **des Ateliers de co-construction sur l'attractivité touristique du Piémont des Vosges**, M. JF Baas, administrateur de ce système a fait une présentation à la demande de Audrey Schimberle de l'OT d'Obernai.

Il en ressort que cet outil doit être connu du plus grand nombre d'élus (commission Tourisme), associations et professionnels du tourisme afin que les données soient le plus à jour possible.

Cela concerne notamment les textes et photos de présentation, et les événements.

Pour ceux qui n'ont pas d'accès direct, les mises à jour sont à transmettre aux OT.

- **Suggestion** : pour la récupération d'eau de pluie : la commune pourrait-elle envisager d'installer des systèmes de récupération d'eau de pluie à partir des toits des ateliers municipaux ?

M. Le Maire clôt la séance à 22 heures.